

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 140 (1995)
Heft: 10

Artikel: Guerres de type yougoslave : caractéristiques et conséquences
Autor: Stahel, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Guerres de type yougoslave : caractéristiques et conséquences

Par le Lieutenant-colonel Albert Stahel ¹

La sécurité est actuellement remise en question dans le monde entier par une série de « petites » guerres dites « primitives ». Bien que commencées avant 1989, date de la chute du Mur de Berlin et de la fin de la guerre froide, quelques-unes d'entre elles n'ont cessé depuis de faire rage. Parmi ces conflits, dont on ne voit pas actuellement une issue possible, on compte ceux qui ensanglantent l'Afghanistan, l'Angola, le Cambodge, l'Éthiopie, la Somalie, le Kurdistan, le Liberia, le Sahara Occidental, le Mozambique, les Philippines, le Rwanda et le Sud-Soudan.

Guerres « primitives »

Ces guerres peuvent être dues à deux facteurs liés à l'histoire des pays où ils se déroulent. Dans les années soixante-dix, des régimes communistes se mirent en place, après le renversement de pouvoirs coloniaux, des soulèvements populaires, ou à cause de la politique expansionniste de l'ancienne Union Soviétique. Ces nouveaux régimes ont évincé les ancien-

nes élites et détruit les structures traditionnelles de pouvoir. Après l'éclatement de l'Union Soviétique, la survie de ces régimes fut de courte durée. Leur chute a laissé un vide qu'aucune force n'a encore pu combler. Les divers groupes qui, ensemble, avaient combattu le communisme s'entre-déchirent maintenant pour s'emparer du pouvoir. L'Afghanistan, l'Angola, le Cambodge, l'Éthiopie, la Somalie et le Mozambique en sont de tristes exemples.

Le deuxième facteur remonte à l'époque coloniale. Des puissances européennes se sont attribué, surtout en Afrique, des territoires dont les frontières ne pouvaient plus être modifiées après l'accession à l'indépendance des nouveaux États souverains. Souvent, ces frontières ne correspondaient aucune-ment aux territoires des peuples et des tribus vivant dans ces États nouvellement créés. Il en résulta une concurrence entre les nouvelles structures étatiques et les anciennes relations tribales. Ces dernières étant plus fortes, des frontières artificielles sont remises en question par les

peuples et les tribus, d'où l'éclatement de guerres civiles interminables, aucun groupe n'étant assez fort pour arriver à ses fins. Dans cette catégorie de conflit figurent les guerres au Rwanda et aux Philippines. On pourrait y ajouter la guerre en Turquie dont les frontières ont été tracées arbitrairement par les anciennes grandes puissances européennes.

De plus, il existe un rapport direct entre la désintégration de la dernière puissance coloniale, l'Union Soviétique, et les multiples conflits qui ont éclaté le long des frontières russes. Des guerres font rage à l'intérieur du territoire russe ou entre diverses républiques de l'ex-Union soviétique : entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, entre l'Abkhazie et la Géorgie, sans oublier la guerre civile au Tadjikistan. Bien que la Tchétchénie fasse partie intégrante de la Fédération russe, la guerre contre cette « république » entre dans la même catégorie.

La stratégie que Moscou poursuit dans ces conflits est restée inchangée depuis 1992 : dresser les petits peuples limitrophes les

¹ Professeur à l'Université de Zurich et à l'Ecole militaire supérieure.

uns contre les autres, afin de pouvoir intervenir en force, tout en présentant l'intervention comme une opération de maintien ou de rétablissement de la paix. L'exemple le plus évident est le conflit entre l'Abkhazie et la Géorgie, dont la Russie a pleinement tiré profit. En ramenant la Géorgie dans le giron de la Communauté des Etats indépendants, ce qui la soumettait à l'influence russe, Chevardnaze remerciait Moscou pour l'appui accordé contre son rival Gamsachourdia. Il cédait le contrôle de plusieurs bases situées en Géorgie aux forces armées russes. Simultanément, Moscou obtenait pour sa flotte de la Mer Noire le contrôle des ports et des bases situées en Abkhazie. La Russie aurait souhaité amener le Conseil de Sécurité à qualifier cette intervention d'opération onusienne de rétablissement de paix, ce qui en aurait assuré le financement par l'ONU.

Caractéristiques des guerres « primitives »

Il semble y avoir trois types de guerres « primitives ». A la première catégorie appartiennent les guerres menées généralement par des gouvernements qui ont usurpé le pouvoir ou des régimes transitoires ; ils combattent un groupe qui cherche à s'emparer du pouvoir. Armé jusqu'aux dents grâce à des approvisionnements antérieurs, aucun des deux groupes n'est assez fort pour remporter la victoire. La stratégie domi-

nante est la guerre d'usure menée aux dépens de la population civile. Par plusieurs aspects, un tel conflit s'apparente à une guerre « régulière ». La population civile fuit le territoire touché par les opérations, et il reste un semblant de régime civil. Citons l'Afghanistan et la Bosnie-Herzégovine comme exemples typiques.

La guerre civile au Rwanda appartient à la deuxième catégorie : il n'existe plus de pouvoir central. La partie de la population appartenant à l'ethnie adverse est exterminée. Comme tout système juridique fait défaut, le droit international humanitaire et les lois de la guerre ne sont pas respectés.

La troisième catégorie de ces guerres résulte avant tout des intrigues des « seigneurs » soviétiques et de leur expansionnisme. Dans cette jungle, le profane ne distingue que des groupe-

ments armés mais, en réalité, tous ces groupes sont, d'une façon ou d'une autre, commandés et contrôlés par Moscou. Exerçant une forte influence sur les divers adversaires, les autorités russes font pencher la balance en faveur de l'un ou de l'autre, selon les besoins.

Conséquences pour l'Occident : recrudescence de la violence

Quels sont les retombées de ces guerres pour l'Europe occidentale ? Elles déclenchent des flux migratoires vers l'Europe occidentale, encouragés par des organisations humanitaires qui justifient ainsi leur existence. A long terme, la survie des institutions et des structures sociales des Etats de l'Europe occidentale risque d'être remise en question par de

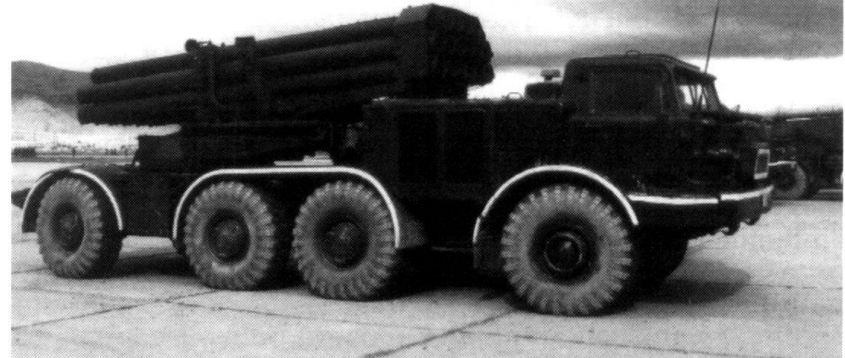


Mostar détruit par les Croates (situation décembre 1994).

tels flux, tant au niveau des finances que du personnel.

Le trafic des narcotiques, qui s'accroît, s'avère un autre danger pour les sociétés de l'Europe occidentale. Des organisations criminelles provenant des régions en guerre engagent des réfugiés pour le transport et la distribution de stupéfiants. L'argent ainsi gagné sert à remplir les poches des criminels ou à leur permettre de se procurer des armes sur le marché noir. Comme la police et les dirigeants des démocraties avancées sont mal préparés à faire face à la brutalité de ces bandes, ils se retrouvent impuissants. Lié à la mafia russe et italienne, le crime organisé profite de cette faiblesse. Les autorités de l'ex-R.D.A. apparaissent comme un bon exemple de cette faiblesse. La mafia russe s'est également implantée dans d'autres pays européens. Ce crime organisé s'étend aujourd'hui au trafic de drogues, d'êtres humains, à la prostitution, au vol de voitures et au trafic de matériel radioactif.

Un autre danger menace à long terme la sécurité, donc la société en Suisse, en Autriche et en Allemagne : les combattants occasionnels dans le contexte de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Des ressortissants de diverses factions vivent et travaillent depuis des années dans un pays d'accueil. Ils prennent congé pendant un week-end prolongé, ils profitent éventuellement de leurs vacances, pour se rendre en grou-



Lance-fusées multiple 220 mm BM-27 (Ouragan). (Armée de Rabbani, Kaboul, avril 1995).

pe dans les régions de crise avec des minibus chargés d'armes. Ils se rendent en général dans les villages où ils ont passé leur jeunesse. Ils y retrouvent leurs amis, lancent des attaques dans le village même ou dans les localités voisines où vivent des membres de la communauté adverse, tuent des gens et pillent des appartements et des maisons. Sachant qui a reçu de l'argent de parents vivant en Allemagne, en Autriche ou en Suisse, ils vont droit au but, se limitant en principe au vol d'argent et de devises étrangères. Ils rentrent ensuite dans leur pays d'accueil et y reprennent leur activité habituelle. De tels individus représentent à la longue un danger pour le pays d'accueil, car ils auront de moins en moins d'égard pour leur entourage. A cela s'ajoutent les criminels de guerre qui ont quitté la Bosnie-Herzégovine pour s'établir en Allemagne ou en Suisse. Ce

danger a été malheureusement trop longtemps négligé par nos hommes politiques et nos autorités. Ce n'est pas un hasard si on assiste en divers endroits à un accroissement rapide de la criminalité et de la violence. On peut donc prétendre que ces guerres mettent en danger d'une manière indirecte les sociétés de l'Europe occidentale, à moins que la police et la justice ne prennent les contre-mesures appropriées.

Clausewitz : la thèse de la trinité

Existe-t-il une approche théorique qui expliquerait le cadre de ces guerres et qui, en même temps, en permettrait l'interprétation des causes et effets ? L'approche théorique la plus connue est probablement la thèse de la trinité de Clausewitz. Dans son traité *De la guerre*, Clausewitz a formulé la thèse de la trini-



Kaboul (situation avril 1995).

té comme étant le lien entre la guerre absolue et la guerre réelle : « La guerre n'est donc pas seulement un véritable caméléon qui modifie quelque peu sa nature dans chaque cas concret, mais elle est aussi, comme phénomène d'ensemble et par rapport aux tendances qui y prédominent, une étonnante trinité où l'on retrouve d'abord la violence originelle de son élément, la haine et l'animosité, qu'il faut considérer comme une impulsion naturelle aveugle, puis le jeu des probabilités et du hasard qui font d'elle une libre activité de l'âme, et sa nature subordonnée d'instrument et de la politique, par laquelle elle appartient à l'entendement pur. »

« Le premier de ces trois aspects intéresse particulièrement le peuple, le second le commandant et son armée, et le troisième relève plutôt du gouvernement. Les passions appelées à

s'embraser dans la guerre doivent préexister dans les peuples concernés; l'ampleur que prendra le jeu du

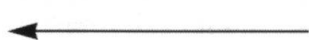
courage et du talent dans le domaine du hasard et de ses vicissitudes dépendra du caractère du commandant et de l'armée ; quant aux objectifs politiques, le gouvernement seul en décide. Ces trois tendances, qui apparaissent comme autant de législatrices, sont profondément enracinées dans la nature de l'objet, tout en variant de grandeur.»²

La représentation graphique de la théorie globale est la suivante :

Ce schéma démontre que, une fois le roi détrôné ou assassiné, l'Etat perd son gouvernement et son administration civile. Le

Clausewitz: la thèse de la trinité

Haine et animosité du peuple



Impulsion naturelle
(probabilité, hasard)

Talent (génie) et courage du commandant (Napoléon) et de son armée



Conduite de la guerre

Raison du gouvernement (roi)



Donne des missions au commandant et engage la guerre comme outil (moyen) pour atteindre ses buts politiques

² Clausewitz, Carl von: De la guerre. Paris, Les Editions de Minuit, 1955, p. 69.

seul pouvoir qui subsiste est le général et son armée. Guidés par les seuls buts et intérêts militaires, ils font la guerre, et toute activité étatique se réduit à la conduite de celle-ci. Le retour de l'Etat à un régime politique dépendra du général et des buts atteints dans la guerre. Par conséquent, ce conflit peut dégénérer en guerre d'usure sans fin.

Des exemples d'une telle évolution abondent dans l'histoire. Prenons par exemple l'ère des seigneurs de la guerre, après la chute de l'empire chinois, dont la domination ne fut brisée que par l'arrivée au pouvoir militaire du Guomindang dirigé par Tchang Kaï-Chek. Seule la fin de la guerre civile en 1949 aboutit à l'établissement d'un régime civil sous la direction des communistes. L'influence des militaires au sein du gouvernement est pourtant restée importante jusqu'à nos jours. Les empereurs-soldats romains sont un autre exemple de ce développement.

Quand le général et l'armée sont anéantis dans une guerre d'usure, la reconstruction civile est extrêmement difficile. Privé de tout pouvoir, l'Etat se retrouve à la merci de bandes de maraudeurs qui volent, assassinent, violent et détruisent. Personne ne peut plus contrôler ces bandes. La guerre de Trente Ans en Allemagne au début du XVII^e siècle en est un exemple typhique. Des régions entières furent alors ravagées et saccagées.

Croissance de la menace

A l'aide de la thèse de la trinité de Clausewitz, l'analyse des guerres actuelles peut se faire sur trois niveaux : mondial, étatique et ethnique.

Avant la désintégration de l'Union Soviétique, la stabilité et la paix dans le monde étaient assurées par la bipolarité des deux superpuissances. Cet ordre, qui avait la fonction d'un roi, n'existe plus. Divers conflits ont dégénéré en guerres et ne peuvent plus être endigués. Les Etats-Unis ne disposent pas des moyens pour exercer la fonction de gendarme du monde. Le roi artificiel avec sa raison mondiale n'existe plus. La guerre éclate.

Le deuxième niveau est étatique. Le roi meurt, et l'armée subsiste comme seul élément du pouvoir. Ce vide est comblé par l'armée qui ne connaît qu'une tâche : la conduite de la guerre. Le président serbe, Milosevic, n'est probablement pas assez fort pour exercer un contrôle ferme sur l'Armée populaire yougoslave.

Suite à une longue guerre civile, l'armée a perdu de son efficacité : c'est le règne de la canaille ! L'Etat est alors définitivement détruit par ces bandes de maraudeurs. Une reconstruction se fait attendre comme le montrent le Rwanda et l'Afghanistan.

Comment arrêter ce processus d'atomisation de la conduite de la guerre, qui est passée du régent au général, du général aux bandits ? Il faudrait, à l'échelle planétaire, établir un nouvel ordre mondial à effet stabilisateur, disposant de moyens suffisants pour intervenir contre une armée qui veut détrôner son chef d'Etat. Au vu des intérêts divergents des grandes puissances, on ne peut guère s'attendre à un tel développement.

Afin d'être à même d'intervenir efficacement dans une guerre civile ou dans une guerre entre Etats voisins, la communauté internationale devrait en avoir les moyens et la volonté. De nombreux exemples, tels que le Rwanda, montrent que c'est loin d'être le cas.

Quelles enseignements faut-il tirer de ces explications ? Au vu de l'absence d'ordre mondial et de la lenteur d'une reprise économique, il faut s'attendre à un nombre croissant de destitutions de régents par leur armée. Le nombre de guerres dans le monde entier augmentera. Ces guerres se termineront éventuellement par l'usure des forces armées. Et en Afrique surtout, de nouvelles guerres, telle celle du Rwanda, pourraient éclater.

A. S